

24 & 25  
SEPTEMBRE

JABLINES

ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET



FINALE 2022  
COUPE DE  
FRANCE DE  
EAU LIBRE

500 M DÉCOUVERTE  
1250 M  
2,5 KM  
5 KM  
10 KM

SUPPORT DES  
CHAMPIONNATS DE FRANCE 5 KM

TEAM UP



PARTENAIRE PRINCIPAL



PARTENAIRES OFFICIELS



SUIVEZ NOUS SUR



[ffnatation.fr](http://ffnatation.fr)



# Introduction

La Fédération Française de Natation et la Ligue Ile de France de Natation vous invitent à participer à la Finale de la Coupe de France Eau Libre les 24 et 25 septembre 2022 sur la base nautique de Jablines-Annet (77).

5 épreuves vous attendent pour vous permettre de participer en fonction de votre niveau et de vos envies.  
Au programme : 500 m découverte (8-12 ans), 1250 m, 2500 m, 5km, 10 km

**Toutes les épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN, FFTRI, FINA, mais aussi au grand public. Tout le monde est le bienvenu ; un bon moyen pour venir se challenger entre amis ou pour débiter la saison par un week-end de cohésion pour vos nageurs de club.**

Ce week-end de courses clôturera la saison de Coupe de France Eau Libre, mais sera également support du **Championnat de France Eau Libre sur la distance du 5 km. Une belle occasion pour venir se dépasser en prenant le départ de cette course aux côtés de quelques-uns des meilleurs nageurs Français !**

Les plus jeunes ne sont pas oubliés et pourront venir se tester sur le 500 m réservé aux 8-12 ans, encouragés par leurs aînés et rencontrer certains des nageurs de l'Equipe de France Eau Libre présents sur cette compétition.

**Un écran géant** permettra au public présent de suivre les différentes courses dans les meilleures conditions. L'espace restauration de la base nautique sera accessible aux clubs et publics et vous proposera des repas chauds sur place le midi.

**MAKO sera présent** avec un stand de location de combinaisons néoprènes et vente de tout le matériel dont vous pourriez avoir besoin pour bien débiter la nouvelle saison bassin et eau libre !!!

Vous pouvez réserver des combis via le formulaire en ligne suivant : <https://mako-shop.com/location.html>

Nous vous espérons nombreux !!!

**Contact : [lif@lif-natation.fr](mailto:lif@lif-natation.fr) 01.40.31.19.20**

**<http://www.lif-natation.fr>**

# Programme J1

## Samedi 24 septembre 2022

Les horaires sont susceptibles de modifications en fonction des conditions météorologiques, du nombre de nageurs engagés ou de toutes dispositions spécifiques qui nous seraient imposées dans le cadre du protocole sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19.

*RDV pour les officiels à partir de 7h30 pour la constitution des jurys des différentes courses au programme de la journée*

*Réunion Technique jury et sécurité de 8h15 à 8h45*

- **5 km Messieurs : Championnat de France – Finale de la Coupe de France - 5km Open et Coupe de France des régions**
  - 7h30 - 8h30 : Accueil des nageurs – retrait des dossards – marquage (présentation d'une pièce d'identité obligatoire)
  - 9h00 : Briefing + appel des nageurs
  - 9h30 : Départ de la course
  - 11h00 : Cérémonies protocolaires
  
- **1250 M Open dames et messieurs**
  - 9h30 - 10h30 : Accueil des nageurs – retrait des dossards – marquage (présentation d'une pièce d'identité obligatoire)
  - 10h45 : Briefing + appel des nageurs
  - 11h15 : Départ de la course
  - 12h30 : Cérémonies protocolaires
  
- **500 m découverte 8-12 ans dames et messieurs**
  - 10h45 – 11h30 : Accueil des nageurs – retrait des dossards – marquage (présentation d'une pièce d'identité obligatoire)
  - 10h45 : Briefing + appel des nageurs
  - 12h30 : Départ de la course
  - 13h00 : Cérémonies protocolaires
  
- **5 km Dames : Championnat de France – Finale de la Coupe de France - 5km Open et Coupe de France des régions**
  - 12h45-13h45 : Accueil des nageuses – retrait des dossards – marquage (présentation d'une pièce d'identité obligatoire)
  - 14h15 : Briefing + appel des nageuses
  - 14h45 : Départ de la course
  - 16h15 : Cérémonies protocolaires
  - Cérémonies protocolaires Coupe de France des Régions

# Programme J2

## Dimanche 25 septembre 2022

Les horaires sont susceptibles de modifications en fonction des conditions météorologiques, du nombre de nageurs engagés ou de toutes dispositions spécifiques qui nous seraient imposées dans le cadre du protocole sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19.

**RDV pour les officiels à partir de 8h30 pour la constitution des jurys des différentes courses au programme de la journée**

**Réunion Technique jury et sécurité de 9h30 à 10h00**

- **10 km Open et Finale Coupe de France Dames et Messieurs :**

- **8h30 - 9h30** : Accueil des nageurs – retrait des dossards – marquage (présentation d'une pièce d'identité obligatoire)
- **8h30 - 9h30** : Contrôle des perches – distribution des accès ponton
- **10h00** : Briefing + appel des nageurs
- **10h30** : Départ de la course
- **13h15** : Cérémonies protocolaires

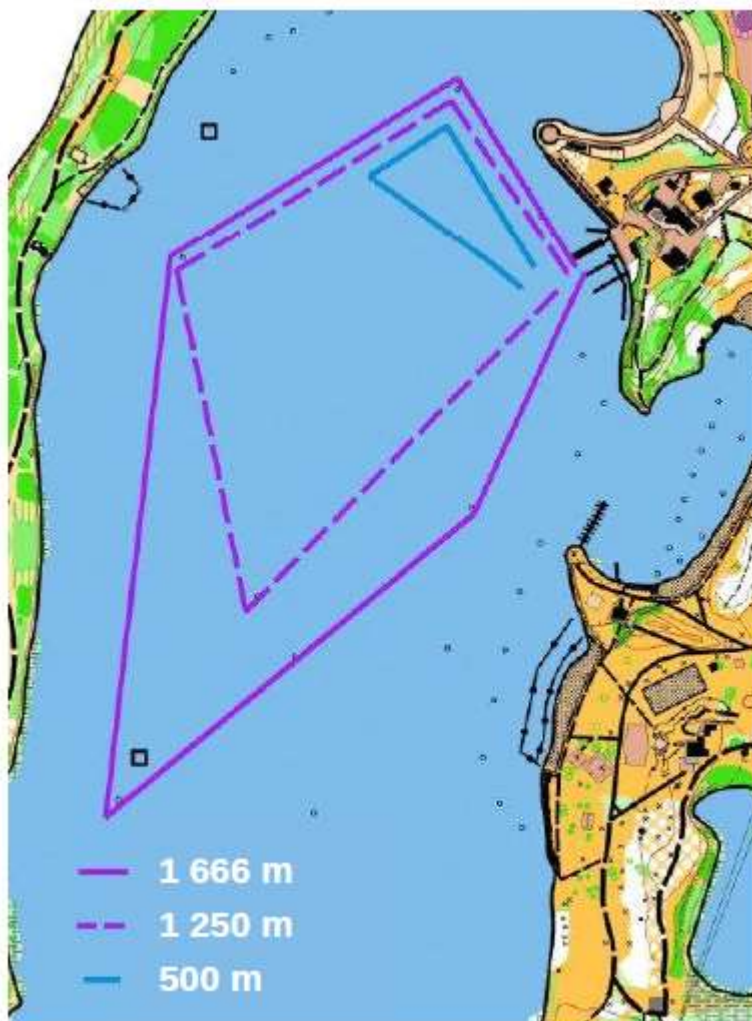
- **2500 M Open dames et messieurs**

- **11h15 - 12h15** : Accueil des nageurs – retrait des dossards – marquage (présentation d'une pièce d'identité obligatoire)
- **12h30 - 13h00** : Briefing + appel des nageurs
- **13h10** : Départ de la course
- **14h30** : Cérémonies protocolaires



# Règlement sportif

## Parcours



### **5 KM :**

3 boucles de 1666 m

Parcours 

### **10 KM :**

6 boucles de 1666 m

Parcours 

### **2500 M :**

2 boucles de 1250 m

Parcours  

### **1250 M :**

1 boucle

Parcours  

### **500 M :**

1 boucle

Parcours 

## Engagements

Les engagements se feront pour tous via le lien ci-dessous

<https://www.ffneaulibre.fr/evenements/voir/5987/finale-de-la-coupe-de-france-jablines>

10 KM	FFN/FINA/FFH	18 €	FFTRI /Non licenciés	28 € *
5 KM	FFN/FINA/FFH	18 €	FFTRI /Non licenciés	28 € *
2500 M	FFN/FINA/FFH	18 €	FFTRI /Non licenciés	28 € *
1250 M	FFN/FINA/FFH	18 €	FFTRI /Non licenciés	28 € *
500 M	FFN/FINA/FFH	15 €	FFTRI /Non licenciés	25 € *

*\*Dont 15 € de licence eau libre promo*

### **Modalités spécifiques pour celles et ceux qui étaient engagés à Canet en Roussillon sur le 5 km Championnats de France et Coupe de France des régions :**

Pour les nageuses et nageurs qui étaient engagés à Canet en Roussillon sur le 5km Championnats de France, leur engagement pour cette épreuve sera saisi par la Fédération et la Ligue Ile-de-France, organisatrice de l'épreuve de Jablines ; ainsi ces nageurs n'auront pas de nouveaux frais d'engagement pour cette épreuve.

Chaque nageur concerné recevra un mail afin de confirmer sa participation à Jablines.

Ces mêmes nageurs souhaitant participer aux autres épreuves du week-end des 24 et 25 septembre devront réaliser eux-mêmes leurs engagements comme d'habitude, et effectuer le règlement correspondant.

Dans le cadre de la Coupe de France des Régions, les ligues devront transmettre la composition des équipes à [eau.libre@ffnatation.fr](mailto:eau.libre@ffnatation.fr), avant le 18 septembre 2022.

## Règlementation

- La réglementation FINA et les aménagements prévus au règlement spécifique FFN eau libre 2022 (lien <https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2886.pdf> ) sont applicables sur l'ensemble des épreuves.
- Les délais de fin de course sur le 1250 m et le 2500 m seront de 30 mn après l'arrivée du premier garçon et de la première fille.
- Les épreuves sont ouvertes aux non licenciés dès lors qu'ils se sont acquittés des frais de cotisation eau libre promo lors de leur inscription en ligne.
- Le jury a toutefois toute autorité durant les courses pour décider de l'aisance d'un concurrent et pourra décider de disqualifier un participant ne présentant pas les capacités requises pour terminer une épreuve.
- Ows 3.48 (applicable sur l'ensemble des courses au programme) - Les palmes, gants, montres GPS et autres accessoires ne sont pas autorisés.
- Règlement FINA sur les combinaisons des nageurs eau libre : (applicable sur l'ensemble des épreuves du 5 km et 10 km)

- La température de l'eau pour une compétition FINA en eau libre doit être au minimum de 16°C et au maximum de 31°C
- Entre 16°C et 17,9°C, les combinaisons néoprène\* ainsi que les bonnets sont obligatoires
- Entre 18°C et 19,9°C, les combinaisons néoprène\* sont optionnelles
- Entre 20°C et 31°C, les combinaisons néoprène\* sont interdites
- **Règlement FFN sur les combinaisons des nageurs eau libre :**

#### Exception au règlement FINA :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C – combinaisons Néoprène\* et bonnets obligatoires entre 14°C et 17,9°C

La combinaison néoprène doit à minima recouvrir l'intégralité des membres inférieurs et le torse du nageur.

- Epreuves élites (dispositions spécifiques applicables uniquement sur le 5 km et 10 km à l'exception des nageurs engagés au titre du Championnat de France 5 km)
- Epreuves grand public (dispositions spécifiques applicables uniquement sur le 2500 m, le 1250 m et le 500 m) :

Le port de la combinaison tissu triathlon (tri-fonction) n'est autorisé que si la température de l'eau est supérieure à 18°C. L'usage de la combinaison "néoprène triathlon" est autorisée, et cela, jusqu'à une température de l'eau maximale de 24,5°C. L'organisateur peut rendre obligatoire le port d'une combinaison néoprène et cela jusqu'à une température de l'eau maximale de 24,5°C

## Classements

- **Championnat de France 5 km et Coupe de France des régions**  
Se référer aux dispositions prévues en p 2 à 6 de l'annuel règlement eau libre 2022 FFN  
(Lien <https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2886.pdf> )
- **Finale de la Coupe de France**  
Se référer aux dispositions prévues en p 8 à 14 de l'annuel règlement eau libre 2022 FFN  
(lien <https://ffn.extranat.fr/html/dossiers/2886.pdf> )

## Aspect médical

- Chaque nageuse et nageur licencié FINA, FFN ou FFTRI pour la saison 2021/2022 a subi un examen médical ou a un QR sport à jour. En conséquence, il est déclaré apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé.
- Les nageuses et nageurs non licenciés FINA, FFN ou FFTRI devront fournir lors de leur engagement sur la plateforme d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et une autorisation parentale pour les mineurs.
- Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve dans laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais et sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens.
- Avant, durant, et après chaque course, un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

# Limites météorologiques, solutions de repli ou annulation et environnement

- En fonction des conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions de sécurité.

Ainsi, les organisateurs se réservent le droit de :

- Adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé et les horaires de courses.
- interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.
- En cas d'annulation de l'une ou l'autre des épreuves prise dans les 7 jours précédents l'épreuve concernée, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.
- De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.
- En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique et les points marqués par les concurrents seront attribués en fonction de la distance nagée selon le barème coupe de France.
- La manifestation se déroule en milieu naturel. Les organisateurs, les bénévoles et les nageurs s'engagent ensemble à respecter cet espace et à le préserver.
- Aucun jet de débris dans le lac ou sur les plages ne sera toléré et notamment les masques à usage unique qui devront être impérativement déposés dans les contenants prévus à cet effet.
- Les concurrents qui emporteront avec eux leur ravitaillement sous la combinaison, notamment sous la forme de gel ou de barres emballées devront impérativement rapporter les emballages à terre et les déposer dans les poubelles prévues à cet effet.
- L'usage de gobelets biodégradables (fournis par l'organisation) sera obligatoire pour le ravitaillement de course du 10 km.
- Des dispositifs de collecte et de tri des déchets seront à la disposition des participants qui devront les utiliser correctement.



# Engagement et responsabilité

- En outre, l'inscription à la manifestation vaut pour décharge de responsabilité par laquelle le nageur inscrit (ou son représentant légal) reconnaît notamment :
  - Avoir pris connaissance du « REGLEMENT » de la manifestation auquel il s'engage à se conformer
  - Être suffisamment entraîné pour parcourir la distance à laquelle il s'est inscrit
  - Qu'en parfaite connaissance de cause le jour de l'épreuve, il sera sous sa seule responsabilité de décider s'il se sent capable de prendre le départ de l'épreuve à laquelle il s'est inscrit, tant du point de vue de ses moyens physiques et psychiques du moment, que du point de vue des conditions météorologiques qu'il se sent capable d'affronter.
  - Que dans tous les cas, tant pour lui-même que pour ses ayants droits, il décharge les organisateurs, de toute responsabilité pour quelque cause que ce soit, pour faire son affaire personnelle de toute assurance et de tout recours éventuel contre tout participant ou tiers responsable d'un dommage quelconque à son endroit.
- Responsabilité civile :
  - Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants.
  - En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.
  - Pour les non-licenciés, ils sont tenus de présenter à l'organisateur un certificat médical de moins de 1 an attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la natation ou du triathlon.
- Dommage matériel :
  - L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.